

Arles, le 02 juin 2020

Communiqué de Presse

Report des soldes d'été au 15 juillet : Monica MICHEL salue la décision du Gouvernement

Dès le 05 mai dernier, j'avais écrit à Monsieur Bruno LE MAIRE, Ministre de l'Économie et des Finances afin de lui demander un report des soldes d'été.

Je lui avais indiqué qu'une telle décision permettrait aux commerçants d'écouler leurs stocks constitués avant le confinement, d'assurer une offre suffisante pour les consommateurs et de favoriser le chiffre d'affaires après une période extrêmement difficile.

Ce matin, Bruno LE MAIRE a indiqué que « les soldes d'été débiteront le 15 juillet. »

Je me félicite de cette décision en faveur de nos commerçants à qui je souhaite, en ce premier jour de déconfinement, une reprise encourageante.

Monica MICHEL
Députée des Bouches-du-Rhône
16^{ème} circonscription